
Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **02 mars 2023**

Organisée par **Le Maire**

Participants

PARAVY Jean-Claude
KREBS Jean-Marie
CORMIER Philippe
REVEL Daniel
PICARD Marie-France
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
PUGNOT Bertrand
MOREL-BIRON Odile
MESTRALLET Nadège
COUDURIER Françoise
FRIOT Pierre-Yves
GROS Gilbert
DELABAYE Thierry
COUTURIER Annick
LABBAY Catherine
MARECHAL Céline
CORDIER Alain
PITAVAL Cyril
GUICHERD Nicolas

Pouvoirs **BUHAGIAR Annie, pouvoir à CORMIER Philippe**

Absents/excusés

JARRET Benoît
KIJEK Muriel
ROUX Floriane
PULLIAT Lucie (démissionnaire)

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **6 avril 2023**

Secrétaire de séance : **MOREL-BIRON Odile**

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Plan :

1. Ordre du jour	2
1.1 Approbation du Compte-Rendu du 1 ^{er} février 2023	2
1.2 Convention valant ORT et Plan d'action Petites Villes de Demain	3
1.3 Evolution du tableau des Emplois (recrutements en cours)	3
1.4 Modalités de prise en charge des tarifs de repas de la cantine du SIVU du Mont Tournier par la commune	3
1.5 Avenant à la convention Dossiers de retraite avec le Centre de Gestion 73.....	4
1.6 Autres dossiers des communes déléguées	4
1.7 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal....	4
2. Compte-rendu des Commissions.....	4
2.1 Commission des Finances (<i>Odile MOREL-BIRON</i>).....	4
2.2 Affaires scolaires (<i>Marie-France PICARD</i>).....	4
2.3 Travaux et Prévention des Risques (<i>Jean-Pierre DREVET</i>).....	4
2.4 Vie associative et Culture (<i>Jean-Marie KREBS</i>).....	5
2.5 Environnement, développement durable (<i>Bertrand PUGNOT</i>).....	5
3. Actualités intercommunales	5
3.1 Communauté de communes	5
3.2 Syndicat Intercommunaux.....	5
4. Questions diverses	5
4.1 Calendrier	5

1. Ordre du jour

Points soumis à délibération :

- Approbation du compte-rendu du 1^{er} février 2023 (L 2121-15 du CGCT)
- Adoption de la convention Petites Villes de Demain valant ORT et de son plan d'action
- Modalités de prise en charge de repas de la cantine du Mont Tournier selon les quotients familiaux des familles par la Commune de Saint-Genix les Villages à partir du 1^{er} mars 2023.

Points à aborder :

- Dossiers des Communes déléguées
- Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal
- Compte rendu des commissions communales
- Compte rendu des réunions intercommunales
- Questions diverses

En ouverture de séance, le Maire fait part de la Démission de Mme Lucie PULLIAT de son mandat de conseillère municipale, suite à son installation au Canada. Il donne lecture de sa lettre.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION :

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1^{ER} FEVRIER 2023

Le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal du 1^{er} février 2023 a été diffusé. Sous réserve d'une correction dans les pouvoirs signalée par Jean-Pierre DREVET, il est adopté.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.2 CONVENTION VALANT ORT ET PLAN D'ACTION PETITES VILLES DE DEMAIN

Le Conseil municipal a régulièrement évoqué la démarche « Petite Ville de Demain » dans laquelle il s'était engagé. Le programme d'action sur lequel avait travaillé la Cheffe de projet a été présenté au Conseil qui en a débattu en détail dans sa séance du 15 septembre 2022.

Il restait à construire le projet de convention à passer avec l'Etat et à chiffrer le plan d'action, ce qui a repoussé la finalisation des documents à ce printemps. Le projet a été également complété par une « convention chapeau » du territoire regroupant les orientations des projets de St Genix et des Deux Ponts.

Tous ces documents ont été transmis aux conseillers municipaux, y compris le projet de maquette financière pour 2023, qui a fait l'objet d'un premier examen en Commission des Finances le 21 février, et le périmètre de l'ORT, le dispositif devant valoir Opération de Revitalisation du Territoire.

Mme Nadège Mestralet, conseillère déléguée, en rappelle le contenu et insiste sur l'annexe financière, rappelant les exigences de l'Etat quant aux engagements à prendre.

Il est rappelé que ce contenu couvre les quatre domaines : le développement durable et la mobilité, le cadre de vie et l'espace public, l'habitat et le logement, enfin le commerce et l'artisanat.

Les orientations de la stratégie de revitalisation proposée sont :

1 Lutter contre la vacance en provoquant l'installation de foyers, de commerces et de services dans le centre bourg ;

2 Repenser un centre bourg accessible et sûr ;

3 Valoriser les espaces urbains, naturels, patrimoniaux et culturels ;

4 Engager la transition écologique.

Le périmètre de l'ORT est également présenté et discuté : il englobe tout le centre bourg dont le bâti mérite une intervention.

Le calendrier prévu est le suivant :

La Communauté de communes prévoit de délibérer à son tour le 28 mars 2023, après mise au point définitive de la convention chapeau couvrant les conventions de Saint-Genix les Villages et celle des Deux Ponts et Beauvoisin.

La signature avec le Préfet devrait intervenir au mois d'avril 2023.

Au terme des débats, le Conseil municipal adopte le projet de convention et ses annexes et autorise le maire à la signer au nom de la commune.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.3 EVOLUTION DU TABLEAU DES EMPLOIS (RECRUTEMENTS EN COURS)

Le maire fait le point des évolutions du personnel communal : trois recrutements ont été lancés : le remplacement du poste budgétaire et comptable (suite à un départ en retraite), un poste aux services techniques vacant et un poste de secrétariat (Grésin et St Genix – suite à une mutation en cours).

Les postes correspondants à transformer ou à créer seront à adapter en fonction des recrutements, car les fiches de poste s'adressent à plusieurs grades possibles. La décision sera soumise au conseil dès que chaque cadre d'emploi pourra être précisé.

1.4 MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES TARIFS DE REPAS DE LA CANTINE DU SIVU DU MONT TOURNIER PAR LA COMMUNE

Le SIVU du Mont Tournier a délibéré le 6 février 2023 afin de voter les tarifs des repas servis par la cantine du Mont Tournier à partir du 1^{er} mars 2023. Elle charge également son Président de l'application de ces nouveaux tarifs et des demandes de remboursements auprès des Communes de Champagneux et de Saint-Genix les Villages pour les familles dont le quotient familial donne accès à des tarifs dégressifs.

S'agissant des modalités de prise en charge des différentiels de tarifs, le conseil municipal avait délibéré en arrêtant un barème d'intervention en pourcentage d'un prix plafond qui correspondait au tarif des familles ayant un quotient familial supérieur à 610 €. Or le SIVU a créé depuis une tranche entre 610 et 800 €. Se pose la question pour la Commune de Saint-Genix les Villages de s'assurer de la concordance de son dispositif avec cette tarification, de manière à traiter correctement ses ½ pensionnaires relevant du SIVU.

En fait cette nouvelle tranche est appliquée depuis la rentrée et les communes ont continué à n'intervenir que pour les QF inférieur à 610 €. Après débat entre les membres du conseil, dont ses représentants au conseil syndical du SIVU, il est estimé que la délibération prise pouvait continuer à fonctionner et qu'il n'y avait pas lieu, en l'état des éléments actuels, à la délibérer à nouveau.

1.5 AVENANT A LA CONVENTION DOSSIERS DE RETRAITE AVEC LE CENTRE DE GESTION 73

La commune avait passé une convention avec le Centre de gestion pour bénéficier de son soutien lors de la constitution des dossiers de retraite des agents, qui peuvent être complexes. Cette convention est arrivée à expiration à la fin 2022. Or les modalités de collaboration des Centres de gestion avec la Caisse des Dépôts (dont dépend la CNRACL) sont en cours de refonte. Le centre de gestion propose donc de proroger la convention actuelle jusqu'à la définition d'une nouvelle convention nationale.

Il est rappelé que ce type de convention ne coûte rien tant que l'on ne fait pas appel aux services du CdG73. Une facturation n'intervient que lors de dossiers faisant l'objet d'une telle assistance à la demande de la commune.

Le Conseil décide d'autoriser la signature de cet avenant.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

POINTS NON SOUMIS A DELIBERATION :

1.6 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES

Les opérations de recensement se sont déroulées dans les trois communes déléguées. Elles se sont bien passées globalement et un maximum de questionnaires renseignés ont été récupérés. Certains élus marquent leur étonnement par rapport à certaines questions du formulaire : son contenu est de la seule responsabilité de l'INSEE, la commune chargée des opérations n'intervient aucunement sur le contenu.

1.7 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Signature de divers contrats de remplacement temporaires d'agents.

Envoi d'un dossier de demande de subvention 2023 au SDES pour éviter d'en perdre le bénéfice d'une aide pour les travaux engagés.

2. Compte-rendu des Commissions

2.1 COMMISSION DES FINANCES (ODILE MOREL-BIRON)

Une commission des finances s'est réunie le 21 février 2023 afin d'étudier les résultats du compte administratif 2022 et pour commencer à examiner les conditions du budget 2023 et notamment le programme d'investissement proposable, avec la maquette financière Petite Ville de Demain.

2.2 AFFAIRES SCOLAIRES (MARIE-FRANCE PICARD)

La commission des affaires scolaires s'est réunie le 20 février 2023.

Elle a fait le point des Conseils d'Ecole qui se sont réunis, et du Conseil d'administration du Collège de la Forêt, dont les débats ont été dominés par la fermeture de deux classes.

Le point sur le fonctionnement des cantines et les questions de personnels a été fait, avec en particulier le lancement de la maîtrise d'œuvre d'une extension cantine de l'école maternelle.

Le Conseil municipal Jeunes participera à l'opération « la Grande Lessive » avec les écoles, le 23 mars, sur le thème de la cabane.

2.3 TRAVAUX ET PREVENTION DES RISQUES (JEAN-PIERRE DREVET)

La commission s'est réunie le lundi 6 février 2023 où il a été abordé les points suivants :

- Bilan 2022 :

Éclairage public,

Entretien chaussée

Travaux divers

- Projet 2023 :

Programme éclairage public

Programme éclairage établissement recevant du public

Entretien chaussée

Travaux aux écoles

Projet cantine

2.4 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE (JEAN-MARIE KREBS)

Le mardi 24 janvier 2023, s'est réunie la commission vie associative et culture afin de préparer l'année 2023 (animations, programmation, subventions...).

2.5 ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE (BERTRAND PUGNOT)

Les deux bornes IRVE (4 connexions de recharge possibles) ont fait l'objet de travaux d'installation : sur le parking du Pont et sur le parking de la salle polyvalente « Jean BOUCHARD ».

S'agissant du projet d'installations photovoltaïques au sol, l'étude de faisabilité est favorable et les études environnementales se poursuivent.

Il est prévu de réunir la commission le 15 mars à 20h à Grésin.

3. Actualités intercommunales

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil communautaire s'est réuni ce mardi 28 février. Le CR est diffusé aux conseillers municipaux.

3.2 SYNDICAT INTERCOMMUNAL

SIAGA :

Evolution du projet de passerelle sur le Guiers : une réunion sur place des partenaires du projet a retenu le principe d'une localisation chemin de la Digue, entre la Glière et la plateforme de retournement, afin de permettre à la fois une utilisation touristique et un usage pour les transports du quotidien.

4. Questions diverses

4.1 CALENDRIER

Prochain Conseil municipal avec vote du budget prévu le jeudi 6 avril 2023 à 20h.

Il sera précédé d'une Commission des Finances le jeudi 30 mars à 19h30 à St Maurice.

La séance est levée à 22h10.